



Strasbourg, 28 novembre 2025

T-PVS (2025)21

CONVENTION RELATIVE À LA CONSERVATION DE LA VIE SAUVAGE ET DU MILIEU
NATUREL DE L'EUROPE

Comité permanent
45^e réunion
Strasbourg, 8 – 12 décembre 2025

**7^e réunion du
Groupe de travail ad hoc sur les rapports
suivie d'une formation sur l'établissement des
rapports
pour les Parties contractantes non membres de l'UE**

Siège de l'Agence européenne pour l'environnement
6, Kongens Nytorv - Copenhague
19-20 novembre 2025

- RAPPORT DE RÉUNION -

Document établi par le Secrétariat de la Convention de Berne

Le Comité permanent est invité :

- à prendre note du rapport et des conclusions de la 7^e réunion du Groupe de travail ad hoc sur les rapports suivie d'une formation sur l'établissement des rapports à l'aide de Reportnet 3 pour les Parties contractantes non membres de l'UE, qui s'est tenue du 19 au 20 novembre 2025 à Copenhague, Danemark ;
- à prendre note du lancement prochain du nouveau portail Reportnet 3 dédié aux rapports au titre de la [Résolution n° 8 \(2012\)](#) ;
- à examiner et à adopter le projet de mandat du Groupe de travail sur l'établissement des rapports au titre de la Résolution n° 8 (2012) ;
- à inviter les Parties contractantes non membres de l'UE à soumettre leur rapport au titre de la Résolution n° 8 (2012) avant le 31 mars 2025.

7^e réunion du Groupe de travail ad hoc sur les rapports

1. Ouverture de la réunion par la présidente

Mme Salome Nozadze, présidente du **Groupe de travail ad hoc sur les rapports**, ouvre la réunion et souhaite la bienvenue aux participant·es (annexe 2).

2. Adoption de l'ordre de jour

L'ordre du jour est adopté sans modifications (voir Annexe 1a).

3. Conclusions de la 6^e réunion du Groupe de travail ad hoc sur les rapports et objectifs de la 7^e réunion

La présidente informe les participant·es des décisions adoptées lors de la réunion précédente du Groupe de travail ad hoc sur les rapports et des résultats attendus de sa 7^e réunion, en mettant l'accent sur le projet de mandat du groupe qui sera présenté et examiné dans le cadre de la réunion et porté à l'attention du Comité permanent au mois de décembre.

4. Résumé du webinaire sur les valeurs de référence favorables, l'état de l'habitat et les perspectives

Mme Laura Gavilán, consultante, présente aux participant·es le résumé du webinaire sur les *valeurs de référence favorables, l'état de l'habitat et les perspectives*, en adaptant le contenu aux informations à communiquer. Les membres du groupe de travail prennent note des résultats de l'atelier sur les valeurs de référence favorables et de ses répercussions sur l'établissement de rapports au titre de la Résolution n° 8 (2012).

L'importance du concept des valeurs de référence favorables est fortement soulignée, ainsi que sa cohérence dans la procédure d'établissement de rapports, car **ces valeurs** sont utilisées pour calculer l'état de conservation global d'une espèce ou d'un habitat.

FRRange pour un habitat ou une espèce détermine l'état de conservation final de l'aire de répartition.

FRPopulation pour une espèce détermine l'état de conservation final de la population.

FRArea pour un habitat détermine l'état de conservation final de la zone de l'habitat.

La consultante insiste sur la nécessité que ces informations essentielles pour l'établissement des rapports soient cohérentes, afin d'éviter les erreurs et les révisions ou modifications ultérieures des données.

5. Enseignements tirés de l'exercice précédent (2013-2018)

M. Marc Roekaerts, consultant, présente les résultats du précédent exercice d'établissement des rapports et donne des conseils sur la manière d'éviter de répéter les erreurs passées. Les membres du Groupe de travail ad hoc sur les rapports sont informés des résultats des rapports précédents et invités à en tenir compte pour réduire les erreurs et le temps consacré à l'élaboration des futurs rapports.

Certaines erreurs courantes sont signalées et commentées : fautes de frappe, données renseignées dans le mauvais champ, champs vides ou utilisation de zéros au lieu de la mention *inconnu*, utilisation d'unités différentes pour des champs connexes, tels que *Population de référence*

favorable et taille de la population, etc. Cependant, l'utilisation de Reportnet 3 contribuera à améliorer la qualité des données communiquées par les pays.

6. Tableaux de référence, schémas et règles de validation pour l'établissement de rapports au titre de la résolution n° 8 (2012) sur la période 2019-2024

Mme Laura Gavilan explique les concepts majeurs, tels que les « schémas », l'utilisation de tableaux de référence et l'importance de bien comprendre les règles de validation, en vérifiant les données déclarées. Pour garantir une meilleure qualité des données, la procédure a été affinée et plus de 1 000 règles de validation associées à ce flux de données permettent de contrôler la qualité des données. Les règles de validation ont été adaptées de l'article 17 de la [Directive 92/43/CEE](#) du Conseil (directive « Habitats »), tout en tenant compte des exigences spécifiques de la [Résolution n° 8 \(2012\)](#) sur les rapports. La consultante explique qu'il y a moins de blocages que pour les rapports établis au titre de l'article 17 et qu'ils ne concernent que l'intégrité et la cohérence des données.

L'ensemble des règles de validation sera inclus dans le portail de référence dédié aux rapports. Néanmoins, il est précisé que cet ensemble de règles de validation est susceptible d'être mis à jour si des problèmes sont rencontrés au cours de la période de test. Par conséquent, il est conseillé aux pays de soumettre l'ensemble de règles de contrôle qualité directement à partir de Reportnet 3.

Les membres du Groupe de travail ad hoc sur les rapports prennent note des informations fournies.

7. Portail de référence dédié aux rapports

Le consultant, M. Marc Roekaerts, donne des informations sur les notes explicatives et les lignes directrices pour l'établissement de rapports pour la période 2019-2024. Plusieurs tableaux de référence, tels que la liste de contrôle des espèces (à l'exclusion des éléments marins et des oiseaux), les listes de pressions et de menaces, les mesures de conservation et les espèces envahissantes, figurent déjà sur le portail de référence. Ces fonctionnalités, qui permettent de remplir beaucoup plus facilement les champs des rapports, ont été incluses sous la forme de menus déroulants dans les modèles Excel étendus des rapports.

Le portail comprend également des outils d'aide au calcul des données numériques, tels que l'outil sur les aires de répartition (*Range*), ainsi que de nombreux exemples de bonnes pratiques en matière de rapports et des conseils pour déterminer les valeurs de référence favorables. Les membres du Groupe de travail ad hoc sur les rapports sont informés des ressources disponibles sur le portail de référence dédié aux rapports et tiennent un échange de vues sur les activités de suivi possibles.

8. État de développement du portail Reportnet 3 créé au titre de la Résolution n° 8 (2012)

Mme Laura Gavilán, consultante, informe les participant·es de l'état d'avancement du portail Reportnet 3 créé au titre de la résolution n° 8 (2012). Le portail est encore en phase de test et n'est pas encore ouvert aux utilisateurs externes, car les développeurs continuent de travailler sur les validations et la prévention des doublons. Une interface de test a été préparée pour la session de formation du 20 novembre.

Les membres du Groupe de travail ad hoc sur les rapports sont informés de l'état actuel du développement du portail Reportnet 3.

9. Manuel pour la communication des données au titre de la Résolution n° 8 (2012) dans Reportnet 3.0

La consultante, Mme Laura Patricia Gavilán, présente le **manuel pour la communication des données** et son application dans le cadre de l'établissement de rapports. La procédure générale d'établissement de rapports est expliquée et examinée étape par étape.

Plusieurs recommandations sont fortement mises en avant :

- coordonner l'action des différents rapporteur·es afin d'éviter les conflits liés aux modifications ou à la validation ;
- commencer par les listes de contrôle nationales ;
- utiliser des modèles EET et les remplir hors ligne, car le travail effectué en ligne peut être plus facilement perdu ;
- éliminer rapidement les blocages.

La procédure complète sera appliquée pendant la session de formation. Les membres du Groupe de travail ad hoc sur les rapports prennent note du **manuel pour la communication des données** et de son application dans le cadre de l'établissement de rapports.

10. Outil sur les aires de répartition

Les membres du Groupe de travail ad hoc sur les rapports prennent note de l'outil logiciel sur les aires de répartition et de son utilisation dans le cadre de l'établissement de rapports ; ils sont invités à tester sa fonctionnalité et à faire un retour d'information en décembre.

L'outil sur les aires de répartition a été créé par l'AEE (les lignes directrices pour l'utilisation de cet outil figurent sur le portail de référence dédié aux rapports) pour faciliter la tâche. Son utilisation n'est pas obligatoire : les pays peuvent effectuer les calculs en utilisant leur propre SIG.

Le Royaume-Uni signale que l'outil a causé des problèmes et qu'il utilisera donc son propre outil à la place. L'AEE s'efforce de résoudre les problèmes identifiés. Les autres participant·es sont invité·es à tester l'outil.

11. Données spatiales pour la période de rapport 2019-2024

Les membres du Groupe de travail ad hoc sur les rapports sont informés par la consultante, Mme Laura Gavilan, des données spatiales obtenues pour la période 2019-2024.

Les aspects techniques de l'utilisation des cartes de répartition, tant pour les habitats que pour les espèces, sont expliqués et normalisés. Des grilles de 1x1 km, 10x10 km ou 50x50 km par entrée sont possibles.

L'ajout de cartes supplémentaires est facultatif, mais celles-ci peuvent être incluses dans les rapports si elles sont jugées utiles, à condition que leur taille maximale ne dépasse pas 100 Mo.

Reportnet 3 convertit automatiquement les fichiers de forme (shapefile) en données tabulaires. Les fichiers de forme ou les géopackages ne seront pas stockés dans ReportNet 3 ; seules les informations tabulaires de ces fichiers seront extraites et stockées.

12. Nouveau projet de mandat pour le nouveau Groupe de travail sur les rapports (non ad hoc)

Le Secrétariat présente le nouveau projet de mandat du groupe à la suite de la décision du 44^e Comité permanent de demander la mise en place d'un Groupe de travail permanent sur les rapports. Le projet

de mandat a été distribué avant la réunion et le groupe a examiné la proposition. Le nouveau mandat devrait être adopté lors de la 45^e réunion du Comité permanent en décembre 2025. Le Groupe de travail ad hoc sur les rapports approuve la proposition de nouveau mandat et convient de se référer uniquement aux rapports établis au titre de la Résolution n° 8 (2012).

Le groupe s'intéresse également à la fréquence de ses réunions et à la nécessité de se réunir plus fréquemment avant et au début de l'établissement d'un rapport. Le lien entre ce groupe de travail et le Groupe d'experts Zones protégées et Réseaux écologiques (GoEPAEN) est examiné. Il est convenu que ce lien devra être maintenu à l'avenir. Les participant·es soutiennent l'idée d'organiser la réunion consécutivement au GoEPAEN, afin d'améliorer l'efficacité du Secrétariat et des pays en réduisant les déplacements et les coûts.

Il est convenu de présenter le projet de mandat au Comité permanent pour approbation et de demander le soutien du Comité pour accroître les synergies entre le groupe de travail et le GoEPAEN.

13. Prochaines étapes

La consultante, Mme Laura Gavilán, présente les activités de suivi qui devront être menées par les différents acteurs :

Travaux actuels des développeurs CdE-AEE en 2025 :

- tester et corriger les scénarios de règles de validation,
- publier le flux de données au titre de la Résolution n° 8 (2019-2024) dans Reportnet 3 (plateforme de production, environnement utilisateur) : **janvier 2026**

Les pays :

- tester l'outil sur les aires de répartition et faire un retour d'information (novembre-décembre 2025),
- rapporteurs principaux et rapporteurs supplémentaires-> créer des identifiants UE (janvier 2026),
- l'identifiant UE est soutenu par la COM,
- ouverture du flux de données à partir du 15 janvier. L'identifiant doit être prêt à cette date.
- Période de test : du 15 janvier au 1^{er} mars principalement (chargement des données). Signaler tout problème lié aux règles de validation, en particulier les BLOCAGES et les ERREURS.
- Date limite de soumission des rapports : 31 mars (transmission des données à partir du 1^{er} mars)

Les expert·es : après la date limite de soumission des rapports au mois de mars, ils effectueront une analyse des ERREURS et contacteront les pays si leurs données doivent être corrigées. Quelques jours seulement seront consacrés à chaque pays. Une fois les données considérées comme correctes, elles seront transmises à nouveau.

D'autres propositions sont faites :

- a) réaliser une évaluation paneuropéenne pour quelques habitats ou espèces dont les données sont de bonne qualité (et en nombre suffisant) ;
- b) présenter les résultats lors de la COP-17 en Arménie en octobre 2026 (en l'absence de retards, de problèmes de qualité des données, etc.) ;
- c) publier les résultats sur le site Web du Conseil de l'Europe.

14. Séance de questions

Mme Gavilán dresse une liste de questions fréquemment posées sur l'article 17 de la Directive 92/43 du Conseil. Toutes les questions seront téléchargées sur le portail de référence, mais il est convenu de ne pas en discuter pendant la réunion.

15. Questions diverses

Aucun autre sujet n'étant à l'ordre du jour, la réunion se termine à l'heure prévue.

Formation sur l'établissement de rapports pour les Parties contractantes non membres de l'UE

La formation sur l'établissement de rapports pour les Parties contractantes non membres de l'UE a eu lieu le 20 novembre. Elle a rassemblé 14 participant·es venant de huit pays non membres de l'UE : Bosnie-Herzégovine, Géorgie, Moldova, Monténégro, Norvège, Royaume-Uni, Serbie et Suisse. Le matin, la formation s'est concentrée sur les aspects théoriques, tandis que l'après-midi, les participant·es ont pu tester eux-mêmes la procédure d'établissement de rapports. Le contenu et les séquences figurent dans l'ordre du jour (Annexe 1b).

Évaluation de la formation

Les participant·es ont été invités à remplir un questionnaire d'évaluation en fonction de leurs attentes. La formation a été qualifiée d'excellente.



Annexe Ia — Ordre du jour de la 7^e réunion du Groupe de travail sur les rapports

		Documents	Résultats attendus
9 heures	1. Ouverture de la réunion par la présidente		
9 h 15	2. Adoption de l'ordre de jour	Ordre du jour de la réunion Pour adoption	Les membres du Groupe de travail ad hoc sur les rapports sont informés des objectifs de la réunion et adoptent l'ordre du jour.
9 h 20	3. Conclusions de la 6 ^e réunion du Groupe de travail ad hoc sur les rapports et objectifs de la 7 ^e réunion <i>Présentation de la présidente</i>	Rapport de la 6 ^e réunion du Groupe de travail ad hoc sur les rapports (T-PVS(2024)17) Pour information	Les membres du Groupe de travail ad hoc prennent note de l'état d'avancement des engagements adoptés lors de la réunion précédente et des objectifs de la 7 ^e réunion.
9 h 40	4. Résumé du webinaire sur les valeurs de référence favorables, l'état de l'habitat et les perspectives <i>Présentation de Laura Gavilán</i>	Pour information	Les membres du Groupe de travail ad hoc sur les rapports prennent note des résultats de l'atelier sur les valeurs de référence favorables et de ses répercussions

			sur l'établissement de rapports au titre de la Résolution n° 8 (2012).
10 heures	5. Enseignements tirés de l'exercice précédent (2013-2018) <i>Présentation de Marc Roekaerts</i>	Pour information	Les membres du Groupe de travail ad hoc sur les rapports sont informés des résultats de l'exercice de rapports précédent et invités à en tenir compte dans leurs travaux futurs.
10 h 30 Pause-café			
10 h 45	6. Tableaux de référence, schémas et règles de validation pour l'établissement de rapports au titre de la résolution n° 8 (2012) 2019-2024 <i>Présentation de Laura Gavilán</i>	Pour information	Les membres du Groupe de travail ad hoc sur les rapports prennent note des informations sur le schéma de validation.
11 h 45	7. Portail de référence dédié aux rapports <i>Présentation de Marc Roekaerts</i>	Portail de référence dédié aux rapports Pour information	Les membres du Groupe de travail ad hoc sur les rapports sont informés des ressources disponibles sur le portail de référence dédié aux rapports et tiennent un échange de vues sur les activités de suivi.
12 heures	8. État de développement du portail Reportnet 3 créé au titre de la Résolution n° 8 (2012) <i>Présentation de Laura Gavilán</i>	Pour information	Les membres du Groupe de travail ad hoc sur les rapports sont informés de l'état de développement du portail Reportnet 3 au titre de la Résolution n° 8 (2012).
12 h 30 Pause déjeuner			
14 heures	9. Manuel pour la communication des données au titre de la Résolution n° 8 (2012) dans Reportnet 3.0 <i>Présentation de Laura Gavilán</i>	Pour information	Les membres du Groupe de travail ad hoc sur les rapports prennent note du manuel pour la communication des données et de son dans le cadre de l'établissement de rapports.

14 h 30	10. Outil sur les aires de répartition <i>Présentation de Laura Gavilán</i>	Pour information	Les membres du Groupe de travail ad hoc sur les rapports prennent note de l'outil logiciel sur les aires de répartition et de son utilisation dans le cadre de l'établissement de rapports ; ils sont invités à tester sa fonctionnalité et à faire un retour d'information.
14 h 45	11. Données spatiales pour la période de rapports 2019-2024 <i>Présentation de Laura Gavilán</i>	Pour information	Les membres du Groupe de travail ad hoc sur les rapports prennent note des données spatiales obtenues pour la période de rapports 2019-2024.
15 heures Pause-café			
15 h 15	12. Nouveau mandat pour le nouveau Groupe de travail sur les rapports (non ad hoc) <i>Présentation du Secrétariat</i>	Pour information et discussion	Les membres du Groupe de travail ad hoc sur les rapports prennent note de la proposition et discutent des éventuelles modifications à apporter au mandat qui sera présenté à la réunion du Comité permanent en décembre 2025.
15 h 30	13. Prochaines étapes <i>Présentation de Laura Gavilán</i>	Pour information	Les membres du Groupe de travail ad hoc sur les rapports sont informés du calendrier de mise en œuvre du portail Reportnet 3 au titre de la Résolution n° 8 (2012).
15 h 45	14. Séance de questions	Pour discussion	Les membres du Groupe de travail ad hoc sur les rapports posent des questions et échangent avec les experts internationaux sur l'établissement de rapports au titre de la Résolution n° 8.

16 h 15	15. Questions diverses		
16 h 30 Fin de la réunion			

Annexe Ib — Ordre du jour de la formation du 20 novembre

		Résultats attendus
10 heures	15. Ouverture de la formation <i>Par la Secrétaire de la Convention de Berne</i>	La Secrétaire de la Convention de Berne accueille les participant·es à la formation.
10 h 05	16. Programme de la formation <i>Par la Secrétaire de la Convention de Berne</i>	La Secrétaire présente l'ordre du jour qui est adopté par les participant·es.
10 h 10	17. Tour de table	Les participant·es se présentent, ainsi que leurs fonctions respectives et leur expertise dans le domaine des rapports.
10 h 20	18. Présentation du processus d'établissement de rapports <i>Présentation et direction de la session de formation par Laura Gavilán</i>	
	19. Reportnet 3 (I) 4.1 Identifiant UE 4.2. Paramètres utilisateur 4.3 Système de notifications 4.4 Flux de données : schémas	Les rapporteur·es découvrent Reportnet 3.

	4.5 Rapporteurs supplémentaires 4.6 Aide sur le flux de données : conseils, modèles et documents d'aide	
11 h 30	Pause-café	
11 h 45	5. Reportnet 3 (II) 5.7 Schémas des ensembles de données : tableaux et fichiers obligatoires/facultatifs (règles de validation) 5.8 Ensembles de données de référence 5.9 Schémas de rapport 5.9.1 Rapport général 5.9.2 Espèces et liste de contrôle des espèces 5.9.3 Habitats et liste de contrôle des habitats 5.9.4 Informations spatiales sur les habitats et informations spatiales sur les espèces	Les rapporteur·es découvrent Reportnet 3.
12 h 30	Pause déjeuner	
14 heures	6. Séance pratique : travail hors ligne (sur la base de modèles	Les rapporteurs sont invités à utiliser leurs propres données dans Reportnet 3.

	préparés pour les habitats et les espèces) et en ligne	
	7. Validations : types d'erreurs et correction des données	Les rapporteurs sont informés des différentes erreurs de validation définies dans Reportnet 3.
	8. Communication des données	Les rapporteurs sont informés de la procédure à suivre pour communiquer les données en vertu de la Résolution n° 8.
15 h 15	Pause-café	
15 h 30	9. Séance de questions-réponses	Les rapporteurs ont la possibilité de poser d'autres questions, si nécessaire.
16 h 15	10. Évaluation de la session de formation	Les participant·es répondent à un questionnaire d'évaluation de la session de formation.
16 h 30	Fin de la formation	

Annexe 2 — Liste des participant·es

19 novembre : 7^e réunion du Groupe de travail ad hoc sur les rapports pour les Parties contractantes non membres de l'UE

Partie contractante	Nom
Bosnie-Herzégovine	M. Dejan RADOSEVIĆ Chef de la Division de la biodiversité Institut pour la Protection du Patrimoine culturel, historique et naturel de la République Mme Jasna DOMAZET Experte associée en Biodiversité
Géorgie	Mme Salome NOZADZE Spécialiste principale, catégorie 3 Département de la biodiversité et des forêts Ministère de la Protection de l'environnement et de l'Agriculture M. Givi TODUA Ministère de la Protection de l'environnement et de l'Agriculture de la Géorgie
République de Moldova	Mme Galina BUSMACHIU Cheffe du laboratoire d'entomologie Institut de Zoologie Université d'État de Moldova M. Dumitru BULAT Chef du laboratoire d'ichtyologie et d'aquaculture Institut de Zoologie Université d'État de Moldova
Monténégro	M. Dragan ROGANOVIĆ Conseiller Agence pour la protection de l'environnement du Monténégro
Norvège	M. Tomas HOLMERN (en ligne) Conseiller principal Norvège et Agence norvégienne pour l'Environnement M. Balint CZUCZ Institut norvégien de Recherches sur la nature (NINA)
Sénégal	M. El Hadji Samba CAMARA (en ligne)

	Conservateur des Parcs nationaux, Chef de Division à la DPN Ministère de l'Environnement et de la Transition écologique (METE), Direction des Parcs nationaux (DPN)
Serbie	Mme Snežana PROKIĆ Ministère de la Protection de l'environnement de la République de Serbie M. Ivan MEDENICA Chef de la Division du Réseau Écologie de l'Institut serbe pour la conservation de la nature
Suisse	Mme Lara VOLERY Info fauna (Centre national de données et d'informations sur la faune)
Royaume-Uni	M. Scott HARDY Conseiller principal en biodiversité JNCC Mme Jemma POWELL JNCC
Expert-es	
	Mme Laura-Patricia GAVILAN-IGLESIAS Consultante Espagne
	M. Marc ROEKAERTS Consultant Belgique
Secrétariat du Conseil de l'Europe	
	Mme Grazia Alessandra SIINO Secrétaire de la Convention de Berne
	M. Pep AMENGUAL (en ligne) Conseiller politique

20 novembre : formation sur l'établissement de rapports pour les Parties contractantes non membres de l'UE

Partie contractante	Nom
Bosnie-Herzégovine	M. Dejan RADOSEVIĆ Chef de la Division de la biodiversité Institut pour la Protection du Patrimoine culturel, historique et naturel de la République Mme Jasna DOMAZET Experte associée en Biodiversité
Géorgie	Mme Salome NOZADZE Spécialiste principale, catégorie 3 Département de la biodiversité et des forêts Ministère de la Protection de l'environnement et de l'Agriculture M. Givi TODUA Ministère de la Protection de l'environnement et de l'Agriculture de la Géorgie
République de Moldova	Mme Galina BUSMACHIU Cheffe du laboratoire d'entomologie Institut de Zoologie Université d'État de Moldova M. Dumitru BULAT Chef du laboratoire d'ichtyologie et d'aquaculture Institut de Zoologie Université d'État de Moldova
Monténégro	M. Dragan ROGANOVIĆ Conseiller Agence pour la protection de l'environnement du Monténégro
Norvège	M. Tomas HOLMERN (en ligne) Conseiller principal Norvège et Agence norvégienne pour l'Environnement M. Balint CZUCZ Institut norvégien de Recherches sur la nature (NINA)
Serbie	Mme Snežana PROKIĆ Ministère de la Protection de l'environnement de la République de Serbie

	M. Ivan MEDENICA Chef de la Division du Réseau Écologie de l'Institut serbe pour la conservation de la nature
Suisse	Mme Lara VOLERY Info fauna (Centre national de données et d'informations sur la faune)
Royaume- Uni	Mme Jemma POWELL JNCC
Expert·es	
	Mme Laura-Patricia GAVILAN-IGLESIAS Consultante Espagne
	M. Marc ROEKAERTS Consultant Belgique
Secrétariat du Conseil de l'Europe	
	Mme Grazia Alessandra SIINO Secrétaire de la Convention de Berne
	M. Pep AMENGUAL (en ligne) Conseiller politique